12e ANNEE. — N° 610 PARAIT LE SAMEDI 10 Octobre 1896

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Avis à nos Abonnés

Nos lecteurs dont l'abonnement expire le 30 septembre sont priés de nous faire parvenir au plustôt leur renouvellement, pour éviter tout retard dans la réception du journal.

LE TSAR EN FRANCE

Le Tsar est notre hôte.

C'est la signature définitive, solennelle, du traité d'alliance entre la France et la Russie.

Interprète du sentiment national, le gouvernement a préparé à l'auguste visiteur la plus brillante des réceptions.

Et l'enthousiasme populaire touchera sans doute Nicolas II encore plus que les magnificences déployées en son honneur.

Si les puissances européennes comtemplent d'un œil jaloux ces manifestations qui consacrent officiellement devant le monde entier, des liens désormais indestructibles, elles n'ont du reste aucun motif d'en prendre ombrage.

Cette amitié, cette alliance, c'est la paix.

Du reste il semble que la belliquente Allemagne, l'irritable Italie et l'inquiète Autriche se soient calmées depuis que la politique si prévoyante d'Alexandre III a préparé l'heureux évènement auquel nous assistons.

En face de l'alliance franco-russe, que signifie aujourd'hui la triple alliance ?

Les deux grands plateaux de la balance militaire européenne sont égalisés. Donc la guerre est devenue impossible.

Qand un gouvernement déclare la guerre, c'est qu'il est ou qu'il se croit le plus fort.

L'épée de la Russie a rétabli l'équilibre rompu il y a vingt-cinq ans.

Et l'on peut dire qu'à dater du 5 octobre commence pour l'Europe une ère nouvelle.

La paix qui était instable, sans cesse menacée, ést devenue certaine.

Il reste à espérer une conséquence de ce nouvel état de choses.

Peut-être nos neveux la verront-ils ?

C'est la diminution des charges militaires qui pèsent si lourdement sur les contribuables.

Oui, le désarmement général, ou tout au moins une réduction sérieuse des armées, voilà où il faudrait arrriver, car les peuples vivent du commerce et de l'industrie, et ils s'épuisent par les dépenses que leur imposent les prévisions de la guerre.

En attendant l'heureux jour où s'accomplira ce désarmement, félicitons-nous de la sécurité que nous assure l'alliance si désirée, et demandons à la Providence de conserver de longs jours au jeune souverain qui a si énergiquement poursuivi l'intelligente politique de son illustre père.

L. M.

LA QUESTION ARMÉNIENNE

Il est assez vraisemblable que dans son voyage à travers l'Europe, le Tsar a profité de l'occasion qui lui était fournie d'entretenir les autres souverains des solutions qu'il lui plairait de voir apporter à certaines questions intéressant le concert européen. En Angleterre même, où il a fait un séjour plutôt familial, il a dû causer politique, à moins qu'il n'ait laissé ce soin à ses représentants, préalablement munis de toutes ses instructions.

De toutes façons, on est en droit de penser que des vues ont été échangées au sujet de la question arménienne, particulièrement irritante pour le moment. On ne peut espérer obtenir du Sultan une politique raisonnable que par un accord parfait de toutes les puissances, et c'est seulement après cet accord indispensable qu'on doit songer à aller de l'avant ; la moindre fausse manœuvre risquerait d'amener des conflits bien autrement redoutables.

Cet accord dépend surtout de l'Angleterre, qui se plait à signaler, si ce n'est à aviver le mal, mais qui, dès qu'il s'agit de prendre quelque responsabilité, s'empresse de refuser sa collaboration.

On a, comme il convenait, admiré l'humanité, les sentiments généreux de M. Gladstone, prêchant une sorte de croisade en faveur des Arméniens, mais outre que cette humanité, comme un Egyptien l'a fait très justement remarquer en une lettre piquante, ne s'étend pas à toutes les populations, le vénérable vétéran de la politique anglaise a assez mauvaise grâce à invoquer aujourd'hui sa qualité de simple particulier.

Au pouvoir, quoi qu'il en puisse croire, il n'a pas été fort sentimental et son influence est demeurée assez grande sur ses compatriotes pour qu'il puisse employer sa merveilleuse ardeur à les convaincre. Dans les opéras comiques, chacun peut, sans faire un pas, clamer de toutes ses forces : Courons, volons à son secours. La réalité, pour les nations, comme pour les individus, exige un empressement plus efficace, une bonne volonté plus agissante.

T. G.

CHRONIQUE MARSEILLAISE

Qu'il est heureux, le *Palais de Cristal* avec sa coquette toilette vert tendre lamé d'argent, et son éblouissante féerie d'inauguration ! Tout Marseille y court jeter avec enthousiasme le cri : Ah ! Chouett'alors ! J'aime ce titre de la pièce ; il me plait ; il a un parfum qui me délecte. AH ! CHOUETT' ALORS ! me rappelle l'exclamation favorite du titi parisien. Le blême voyou a le mot un peu plus gras, il « *Cambronise* » Ah ! Chouett' alors ! Vous sentez d'ici ? Vous voilà dans l'atmosphère du boudoir d'une jolie femme soigneuse de sa beauté. Va pour AH ! CHOUETT' ALORS ! qui amuse et qui plait.

* * *

Eh! bien, j'ai vu AH ! CHOUETT' ALORS! Savez-vous pourquoi AH ! CHOUETT' ALORS ! force le cri d'admiration Ah ! Chouett' alors ? Voyez. Vient à Marseille une belle Vénus, aux cheveux blond de feu, roux sombre aux reflets de de bronze, au corps superbe tout visible sous son blanc maillot d'un tissu transparent teinté par la peau. Après des accidents variés sur les allées de Meillan, où la chausse un brigadier, et l'habille un agent de police, elle contracte alliance avec un Mars long, maigre vieillot, ratatiné, fardé par la jaunisse, qui attend avec débonnaire patience l'heure du berger. Entre temps, pour folâtrer à distraire la déesse et charmer le public, il pleut des essaims de femmes : l'un au corsage et maillot jaune diapre de noir modelant la nudité du corps ; l'autre noir scintillant de clinquant ; un autre rose ; un autre bleu, tous les trais à la tunique flottante échancrée en biseau à la hauteur des hanches pour faciliter la vue à suivre les évolutions sémillantes, et les jetés croustilleux des jolies jambes aux maillots couleurs de chair ; des femmes encore des femmes, toujours des femmes aussi déshabillés que le tolère la complaisance de l'autorité ; et puis des formes, des milliers de formes étalées à nu sur les planches comme la chair à l'étal du boucher ; et puis enfin, en projection lumineuse, la boussole du progrès, l'astre polaire qui attire, fascine ; qui règle et gouverne les âmes et dirige leur civilisation, Vénus, la belle Anadyomène émergeant des eaux telle que l'admirèrent les flots azurés et le bleu tendre du ciel. Et le public ému de criea : « Ah ! Chouett' alors ! »

Voilà AH ! CHOUETT' ALORS !

* * *

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

11

LA CONFESSION DE DEUX HONNÊTES GENS

XII

Ne connaissait-elle pas Joseph sur le bout des doigts pour l'avoir « élevé » ? Ne le savait-elle pas obstiné, mais versatille ? Pour avoir connu la vie presque exclusivement dans les livres et dans les romans, ignorait-elle les séductions de Paris en général, et en particulier du milieu dans lequel allait se mouvoir son « cousin » ?

D'ailleurs, il eut fallu qu'elle fût aveugle pour ne pas deviner bientôt que l'amour de jadis s'était changé en une simple mais solide vénération. Les premières lettres, après le départ du château, s'étaient succédé rapidement. Ecrites avec toute la correction désirable, adréssées à M Granger, elles laissaient percer suffisamment, pour Marceline au moins, l'espérance vague qui avait été permise au futur artiste.

Mais le feu s'était éteint progressivement ; les lettres étaient peut-être aussi nombreuses, seulement elles s'adressaient, depuis longtemps, au professeur, à l'artiste à l'oncle d'occasion.

D'ailleurs, un autre symptôme était encore plus significatif. Les deux premières années, Joseph vint tous les trois mois au pays. Mais depuis la mort de son père, il trouva mille bonnes raisons pour s'excuser de ne pouvoir quitter Pàris.

Il y avait plus d'un an qu'il n'était allé au château, quand il reçut la lettre de faire-part. Au cours de la semaine qu'il avait bien voulu, à son dernier voyage, consacrer au chatelain et à la cousine, il s'était montré empressé, gai, courtois, surtout pour la jeune fille ; malgré tout celle-ci avait constaté que la flamme ancienne était éteinte.

Nous le répétons, nous ne voulons pas, n'en ayant pas le moyen, scruter les mystères du cœur de Marceline Granger. Constatons uniquement qu'elle en prit son parti ; nous allons voir dans qu'elles proportions.

Joseph assista au mariage, fut charmant et correct, aimable pour l'époux, d'une convenance absolue pour l'épouse, dans la liberté relative qu'autorisait le passé entre l'élève et l'éducatrice, entre la châtelaine devenue une grande commerçante et celui que pendant des années elle avait tutoyé et traité de cousin.

Lorsqu'elle partit le surlendemain avec son mari, — Granger avait obtenu de Violet qu'il restât au château au moins une quinzaine encore ; « je serai si seul, bien que j'aime cela », avait dit l'excellent oncle — la nouvelle mariée s'arrangea pour avoir, dans un coin, pendant que son père et son mari se faisaient leurs adieux, un entretien particulier avec le jeune musicien. La conversation ne dura que quelques minutes, et se termina sur ces mots :

— Je suis contente de vous, mon petit cousin. Vous auriez peut-être pu faire plus mais la grande sœur est suffisamment satisfaite de son élève.

Elle sembla attendre des paroles qui ne vinrent pas, et vivement elle ajouta :

Vous aurez toujours, toute la vie, en toute circonstance, et surtout dans le malheur, s'il vous en arrive, et qui y échappe ? une amie, une sœur, une mère si vous voulez. Là, Joseph, embrassons nous, et adieu. Mais n'oubliez jamais votre cousine Marcelline, surtout si vous avez besoin d'un conseil, d'un appui, d'un secours quelconque.

XIII

De retour à Paris, Joseph Violet essaya de reprendre son train de vie. Mais des causes diverses, dont quelques-unes indépendantes de sa volonté, le forcèrent à aiguiller dans un autre sens qu'avant le mariage de sa « cousine ».

Les leçons de musique avaient été jusqu'ici, en dehors de sa place au théâtre, le plus clair de son revenu ; elles avaient l'avantage de le contraindre à travailler sans cesse à se tenir en haleine au point de vue artistique.

Des circonstances fortuites diminuèrent le nombre de ses leçons et celles qui restèrent devinrent moins rénumératrices. Pour suppléer à ces ressources, le jeune artiste essaya de trouver une place supérieure au théâtre. Malheureusement les « premiers pupitres » sont rares ; quand ils sont occupés, les titulaires ne les lachent pas par caprice.

Force fut à notre violoniste de se rabattre sur les bals, et, pour la même raison, de se contenter des emplois subalternes, et en plus d'entrer dans les établissements de troisième et de quatrième ordre.

Il jouait là de la musique facile, qu'il pouvait aborder sans répétitions, un vrai jeu pour lui. Recherché par les chefs d'orchestre en raison de sa valeur persounelle et de son titre de lauréat il passait au bal cinq et parfois six et sept nuits d'une semaine ; il était donc obligé de consacrer si peu que ce fut

© VILLE DE SISTERON

Je ne suis ni prude, ni assez vieux pour me faire ermite, j'aime le conte Gaulois, conté avec tact, volontiers une gaudriole qui effleure la peur et épanouit les sourires, mais j'ai le dégoût de la gravelure éhontée, de la provocation à la lubricité, des tableaux lascifs d'impudicité.

On lit dans un auteur latin, Valère Maxime : « La ville de Marseille, gardienne extrêmement « énergique de l'austérité, ne laissait aucun « mime entrer dans ses murs ; elle craignait que « l'habitude des spectacles licencieux n'y intro- « duisent la licence de l'imitation. » Comme elle a changé Marseille, depuis qu'elle a déserté le culte de Diane d'Ephèse, la chaste Artémis, pour embrasser celui de Vénus, la facile Anadiomène.

* * *

Le PETIT MARSEILLAIS se met en quatre... mille par la, grande course vélocipédique organisée par ses soins. C'est que le vélocipède est la grande question du jour, l'intérêt vital de Marseille et du monde qui la contemple. « PLUS DE 5,000 SPECTATEURS » se pressaient sur la place Castellane, rendez-vous des concurrents, attendant dans le calme de l'émotion le signal du départ. A 9 heures du matin les vélocipèdes amateurs s'élancent à la gloire : aller par Aubagne, Auriol, Saint-Jachère, Tourves, Brignoles ; retour par Touraes, Saint-Maximin, Aubagne, 150 kilomètres.

A 5 heures du matin les vélocipèdes professionnels roulent à la victoire par Aubagne, Toulon, Cogolin, Fréjus, Draguignan, Brignoles, Saint-Maximin, Aubagne, 300 kilomètres

Arrivent premiers, MM. André des amateurs à 2 heures 17' 39" ; Thé, des professionnels à 4 heures 3' 25" 2[5. Prix de mille et de deux mille francs pour le mérite des services rendus à leur pays.

Cieux écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille !

150 kilomètres en 5 heures ; 300 en 11 heures. Arrière, coursiers agiles des Pampas ; anglais si vantés ; arabes si vites. André est au pénacle ; Thé à l'apothéose. Les petites dames se le disent ; les héros du jour s'en pourlèchent les bddigouinces, dit Rabelais.

Ah ! Chouett' alors !

* * *

Par une tempête effroyable, *La Bourgogne*, bâtiment de la Compagnie Transatlantique, capitaine Lebœuf, aperçut un trois-mâts en détresse, en voie de sombrer. Il porte le pavillon allemand « Le devoir jusqu'au bout ! » crie l'équipage français. Les canots sont lancés à la mer Aux risques de périr, aux prix d'héroïques efforts, on parvient à l'infortuné navire. Il s'engloutit ; mais les matelots sont sauvés et recueillis à bord de *La Bourgogne*.

On a relaté comme fait divers cet acte admirable de généreuse intrépidité. Qui s'est occupé des matelots ? Qui s'est intéressé à eux ? Qui a songé à eux ? Héroïques niais ! Vous faites le bien, accomplissez un devoir ; arrachez des hommes à la mort. Pédalez donc !

Marius SÉGUR.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—)o(—

Pour le Tsar. — En l'honneur de l'arrivée, en France, des souverains Russes, la Sous-Préfecture, la Mairie ont été pavoisées pendant toute la durée des fêtes. Mardi soir ces deux édifices ont été illuminées.

Il est fâcheux que le manque d'entente et.... de musique, n'ait pas permis de manifester plus efficacement à cette occasion qui ne se présente pas à toutes les lunes.

—)o(—

de ses journées au repos et au sommeil.

Il en résulta forcément qu'il « travailla » moins et petit à petit en vin à se négliger et à faire du « métier ». Ayant moins de temps à disposer, il perdit les meilleures de ses leçons, et dut se résigner, par contre-coup, à ne rien refuser des « affaires », — c'est le mot technique — qui se présentaient : il fallait bien vivre.

Ne travaillant plus sérieusement, ne se produisant plus dans des milieux sérieux' artistique, il s'enlisa de plus en plus dans la « musiquette ». Ce n'était pas le moyen de percer, de devenir quelqu'un.

A Suivre.

LOUIS DES ILES

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.

Acte de Probité. — Un porte-monnaie contenant une certaine somme a été trouvé cette semaine sur la voie publique, par une jeune bonne qui s'est empressée de faire sa déclaration à qui de droit, la Personne qui l'a perdu devra le réclamer à la campagne Faudon, aux Combes.

—)o(—

Foire — Après-demain lundi, se tiendra une des plus importantes foires de la saison, la foire dite de St-Domnin, elle marque l'apparition, à l'étal des bouchers, d'une foule d'excellentes préparation dérivant des l'animal cher à Saint-Antoine.

—)o(—

Syndicat du canal de St-Tropez — Les co-arrosants du canal de St Tropez, ont procédé dimanche dernier, à la Mairie, au renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration.

Ont été élus :

MM. SILVESTRE, syndic ;
MEYSONNIER F., syndic adjoint.

Conseillers :

MM. Bougerel, Edouard ; Gueyrard, Charles ; Maldonnat, Marius ; Chabrand, Alexandre ; Chauvin, Aimé ; Nevière, Baptistin.

CHEMINS DE FER
De Paris a Lyon et à la Méditerranée

—)o(—

Stations hivernales. — NICE, CANNES, MENTON etc. — *Billets d'aller et retour collectifs valables 30 jours.* — Il est délivré, du 15 octobre au 30 avril, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classe pour les stations hivernales suivantes : HYÈRES et toutes les gares situées entre SAINT RAPHAEL, GRASSE, NICE et MENTON inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la 4e et les suivantes paient le demi tarif seulement.

—)o(—

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des GRANDS MAGASINS du PRINTEMPS de PARIS, que nous publions aux annonces.

Quelque chose d'Intéressant !

L'annonce de fortune de Mons. Samuel Heckschersen, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

Tous les Dimanches au Café Clergues
GLACES et SORBETS

ÉTAT-CIVIL
Du 2 au 8 Octobre 1896

NAISSANCES

Léontine-Marie-Louise, Dousoulin.

MARIAGES

M. Antonin Chauvin, avec Mademoiselle Alix Clémence Bonnet.

DÉCÈS

Elise-Célestine Brun, 19 ans ;
Châbeau, sexe féminin (mort-né);
Lagier, sexe masculin (mort-né) ;
André Fortuné Bonnefoy, 55 ans.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 41. — 8 Octobre 1896.
CINQUIÈME ANNÉE

Les hôtes de la France : Portraits de l'Empereur Nicolas II et de l'Impératrice Alexandra. — Misaine, par Claude Lully. — — Bergeronnettes et Lavandières, par Eugène Noël. — La fille de Lowrie, par Francis Burnett. — Une bonne recette par Léon d'Avezan. — Poinsinet vengé, par Sixte Delorme. — Jeux d'esprit — Mosaïque : Querelles de savants.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

CANCANS ET POTINS

N'allez pas croire que je vais vous parler de la reception du Tsar ; il y a eu tellement profusion de détails cette semaine que le lecteur en est sursaturé. Je ne vais donc pas aggraver le cas. Cependant, même à distance, la visite du sympathique souverain russe, a failli avoir, ici de désagréables résultats.

Certains Moujiks, d'un monde où l'on s'amuse, ont pris texte de cette visite pour Banqueter avec un menu exclusivement Russe, les dames étaient de la partie, ce qui est très naturel. Malheureusement on ne s'est pas, de part et d'autre, assez méfié du Caviac et du Whisky, de sorte qu'après le café et le Kummel absorbés chacun de ces couples pair est bien parti avec une dame, mais aucun n'est exactement certain que ce soit avec la sienne ; on craint qu'il y ait eu maldonne ; bien que le lendemain, chacun occupa son lit respectif.

La *Montagne* est d'avis qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée et s'étonne que l'affaire du curé de Reynier n'ait pas reçu encore une solution quelconque ; ou poursuites ou non-lieu.

On nous assure que le *statu-quo*, en attendant qu'il finisse en queue.... de poisson, est maintenu, grâce à la haute influence dont dispose encore... par raccroc, l'ex-député de l'arrondissement.

On n'ignore pas que ce dernier faisait bon ménage avec l'ecclésiastique incriminé ; qu'il lui envoyait entr'autres cadeaux, des barriques de vin et d'au-de-vie ; ce chaud... partisan de l'irlandais l'en récompensait en chauffant sa candidature et en portant lui-même le drapeau lorsque une délégation allait à la rencontre de l'énigmatique candidat.

On dit encore que cet illustrissime farceur — je parle de Mac — est dans l'intention formelle de se présenter de nouveau aux élections prochaines. Rien d'étonnant alors, qu'il cherche à s'attacher par la reconnaissance des sujets qui ne reculent devant rien.

Si le fait est vrai — et il n'a rien d'invraisemblable — ce sera drôle ! !

Nous espérons qu'il nous apporteras, cette fois-ci, une Bioqraphie moins fantaisiste que la première fois, et que, poussant la confession a ses limites naturelles, il ne nous laissera pas ignorer d'ou vient l'argent.

dans tous les cas, ceux qui le commanditent vont tenter là une bien mauvaise spéculation ! !

Comme Laurent XVII, notre Concert de la rue droite a eu sa série de guigne noire. Divers incidents, ou la tragédie se melait agréablement au Vaudeville, ont obligé la direction a faire relache quelques jours.

C'est d'abord le départ de la pétulante Margot qui, esclave de la consigue, a du suivre au pays des maquis, le Seigneurs et maitre qu'elle s'est bêtement donnée. Puis a la suite de certains touchants démêlés, Paula de Lizy est allé se réfugier en un hotel hospitalier avenu de la gare où les aminches allait la consoler.

Enfin un beau matin Louise Genet, la dernière venue, a déménagé a la cloche de bois, réduisant à un : (le pianiste), l'effectif du *bataillon* lyrique. Ce soir la Direction nous présente une troupe nouvelle, recrutée dans la ville des Papes....

O. DE JAVELLE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 7 Octobre 1896.

Le marché a débuté au milieu d'une hésitation générale puis s'est raffermi. Le 3 0/0 revient de 101.50 à 101.60, et le 3 1/2 0/0 s'avance à 105.27.

Nos grands établissements financiers conservent leurs cours précédents. Nous retrouvons le Crédit Foncier à 637 et 640.

Le Comptoir National d'Escompte cote 572, la Société Générale 514 et le Crédit Lyonnais 770.

On signale de nombreux échanges sur les actions du Bec Auer.

Les travaux sont activement menés à la Palmiet-Fontein et permettent de croire que les prévisions se réaliseront pleinement : un rapport complet sur l'état des travaux nous sera du reste prochainement adressé, et nous en communiquerons les conclusions à nos lecteurs.

Les actions des Explosifs Industriels ne varient pas.

Bonne tenue des Chemins Français.

Étude de Me Charles BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ
SISTERON (Basses Alpes)
Successeur de Me CHARNIER.

VENTE
PAR EXPROPRIATION

Il sera procédé le MERCREDI ONZE NOVEMBRE prochain, à deux heures de l'aprés-midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au Palais de Justice de la dite ville, aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Piégut, canton de Turriers arrondissement de Sisteron.

PREMIER LOT

Propriété en nature de vigne, appelée les Cassettes, d'une contenance de dix-neuf ares soixante centiares environ, numéros 11p. et 11p. de la section A, confrontant : du Levant, Burle Louis ; du Midi et du couchant, commuual ; du Nord, la Durance.

Mise à prix : Dix france, ci . . 10 fr.

DEUXIÈME LOT

Labour appelé la Rouvière, d'une contenance d'environ huit ares, numéro 187p. de la section B, confrontant : du Levant, canal d'arrosage ; du Midi et couchant, ancien chemin, et du Nord, Martin Michel.

Mise à prix : Cent francs ci 100 fr.

TROISIÈME LOT

Propriété en nature de vigne, appelée Blache Basse, d'une contenance d'environ quatre ares quarante centiares, numéro 358p. de la section B, confrontant : du Levant, vallon ; du Midi, Martin Michel, du couchant et du Nord, Vivian Francois.

Mise à prix : Cinq francs, ci. 5 fr.

QATRIÈME LOT

Labour et vague, appelée le Cougnet, d'une contenance d'environ vingt-quatre ares soixante centiares, numéros 802, 803 et 804 de la section B, confrontant : du Levant, les hoïrs Cal ; du Midi, Conilh César ; du couchant, chemin et du Nord, Aguillon Joseph et Guillaumet.

Mise à prix : Dix francs, ci.. 10 fr.

CINQUIÈME LOT

Labour et vague, appelé Saint-Colombat, d'une contenance d'environ vingt six ares cinquante centiares, numéros 901, 902 et 903 de la section B, confrontant : du Levant, le communal ; du Midi, Velicat Jacques, et du Nord, Vivian François.

Mise à prix : Cinquante francs, ci. . . . . 50 francs

SIXIÈME LOT

Propriété appelée le Gardin, d'une contenance d'environ trente-sept ares numéro 1030 de la section B, confrontant : du Levant, chemin ; du Midi, Vivian François ; du couchant, Conilh César ; du Nord, la rue.

Mise à prix : Cinquante francs ci . . . . . 50 francs

SEPTIÈME LOT

Propriété en nature de Labour, bois taillis et bruyère, appelée les Pénis, d'une contenance d'environ soixante-dix-sept ares cinqnante centiares, numéros 1696, 1697 et 1698 de

© VILLE DE SISTERON

la section B, confrontant : du Levant, vallon ; du Midi, Pons Auguste ; du couchant, Michel Denis et du Nord, le même.

Mise à prix : Cent francs, ci 100 fr.

Il est observé que dans le présent lot les numéros 1697 et 1698, quoique appartenant à la partie saisie, sont portés par erreur ou défaut de mutation sur la cote de Michel Martin dit Bucelle, propriétaire à Piégut.

HUITIÈME LOT

Propriété appelée les Moulins, d'une contenance d'environ quinze ares quatre-vingt-dix centiares, numéro 722p. de la section B, confrontant : du Levant, Conilh Jules ; du Midi, Barnéaud Jules ; du couchant, chemin et du Nord, les hoïrs Champsaur.

Mise à prix : Cent francs, ci. 100 fr.

NEUVIÈME LOT

Labour appelé le Triaire, d'une contenance d'environ vingt-neuf ares soixante centiares, numéro 163 de la section A, confrontant : du Levant, Vivian François ; du Midi, le communal ; du couchant, Saunier Mélanie, et du Nord, Martin Michel.

Mise à prix : Cinquante francs, ci . . . . . 50 francs

DIXIÈME LOT

Labour appelé l'Hubac de l'auche, d'une contenance d'environ dix-neuf ares vingt centiares, numéro 1073 de la section B, confrontant : du levant, Martin Michel ; du Midi, Barneaud Louis ; du couchant, le communal et du Nord, Arnaud Jean.

Mise à prix : Cinquante francs, ci . . . . . 50 francs

ONZIÈME LOT

Labour et bruyère appelé Champ-Garnier, d'une contenance d'environ quinze ares quarante centiares, numéros 1186 et 1187 de la section B, confrontant : du Levant, Martin Michel ; du Midi, Barneaud Louis ; du couchant, le communal et du Nord, Barneaud Louis.

Mise à prix : Cinquante francs, ci . . . . . 50 francs

DOUZIEME LOT

Vague et vigne appelé Jussel, d'une contenance d'environ douze ares quatre-vingt-dix centiares, numéro 343p. et 344p. de la section B, confrontant du Levant, le Ravin ; du Midi, la route ; du couchant et du Nord, le ravin.

Mise à prix : dix francs, ci 10 francs

Après les adjudications partielles ces immeubles pourront être mis aux enchères en bloc sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles. Ils ont étés saisis réellement à la requête du sieur Denis GARNIER, propriétaire-cultivateur demeurant et domicilié à Piégut, ayant pour avoué Me BONTOUX.

Contre ;

Auguste-Joseph ROCHE, propriétaire domicilié à Piégut, résidant actuellement en Amérique, suivant procès-verbal de Boyer, huissier à Turriers, en date des dix et onze août derniers, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le quatorze août suivant, volume 42, numéro 8.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèque légale, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusions.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Charles BONTOUX, avoué à Sisteron, constitué pour le poursuivant.

Pour Extrait :

C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 52 case 19. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris

Signé : LEFÈVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE
de Sisteron

Avis aux Créanciers

MM. les Créanciers de la faillite du sieur GRANIER, marchand de draperie, demeurant à Sisteron, dont les créances ont été vérifiées et affirmées sont convoqués à se réunir le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux heures du soir, en l'une des salles du Palais de Justice de Sisteron, devant Me AUDIÉVRE, juge-commissaire à la dite faillite, à l'effet d'entendre le rapport du Syndic tant sur l'état de la faillite, que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite, s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

A Sisteron, le 8 octobre 1896.

Le Greffier du Tribunal,
PEIGNON.

Étude de Me HEIRIÈS
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
Volontaire

Le DIMANCHE DIX-HUIT OCTOBRE mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux heures du soir, dans une des salles de la Mairie, à Vaumeilh, et par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron, il sera procédé à l'adjudication volontaire des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Vaumeilh, appartenant à Monsieur et Madame MUSSO, boulanger, demeurant à Vaumeilh.

DÉSIGNATION
Immeubles appartenant à Monsieur MUSSO

PREMIER LOT

Propriété en nature de labour et blache, traversée par le chemin de Vaumeilh à Valernes, lieu dit Engériès, contenant quarante ares environ, confrontant : du levant, Nevière ; du Midi, Burle ; du couchant, rase et du Nord, Blanc.

Mise à prix : Cinquante francs ci. . . . . **50 francs**

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de pré et vigne lieu dit Engériès, contenant vingt-quatre ares environ, confrantant : du Levant, chemin ; du Midi, Burle ; du couchant, chemin, et du Nord, Paret.

Mise à prix : Quatre cents fr. ci. . . . . **400 francs**

Immeubles appartenant à Madame Musso

TROISIÈME LOT

Propriété en nature de blache, contenant seize ares quarante centiares, lieu dit Barneaud, numéro 186 et 186 *bis*, section E, confrontant : du Levant, Chustillon ; du Midi, Touche ; du couchant et Nord, Sarlin.

Mise à prix : Vingt-cinq francs, ci. . . . . **25 francs**

QUATRIÈME LOT

Propriété arrosable en nature de pré, contenant quatre ares quatre-vingt dix centiares, lieu dit le Verger ou Moulin Bas, numéro 1345, section A, confrontant : du Levant, ravin ; du Midi, Sarlin ; du couchant, canal ; et du Nord, Bontoux.

Mise à prix : Cent francs, ci. . . . . **100 francs**

CINQUIÈME LOT

Propriété en nature de labour, contenant dix-neuf ares, lieu dit Métérine, numéro 583, section A, confrontant : du Levant, Cougourdan et Estornel ; du Midi, Cougourdan ; du couchant ; Burle et du Nord, Estornel.

Mise à prix : vingt francs ci. . . . . **20 francs**

SIXIÈME LOT

Propriété en nature de labour et vague, contenant dix-neuf ares dix centiares, lieu dit les Vignes, numéro 489 et 480, section A, confrontant : du Levant et Midi, Cougourdan ; du couchant, Chanssaud, et du Nord, Roubevard.

Mise à prix : Vingt-cinq francs, ci. . . . . **25 francs**

SEPTIÈME LOT

Propriété en nature de blâche, contenant quatre-vingt-neuf ares cinquante centiares, lieu dit Rabanelle, numéro 329, section B, confrontant : du levant, Torrely ; du Midi, Michel ; du couchant, raviu et du Nord, Michel

Pour tous renseignements, s'adresser soit aux propriètaires soit à Me HEIRIÈS Notaire, dépositaire, du cahier des charges.

120 lig

Étude de Me A. BASSAC,
Notaire
SISTERON (Basses Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Et Volontaires

Le DIMANCHE ONZE OCTOBRE mil huit cent quatre-vingt-seize, à trois heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à MM. Jean-François JOURDAN et Jean JOURDAN père et fils voituriers, domiciliés et demeurant à Sisteron, au faubourg La Beaume.

DÉSIGNATION
UNE
PROPRIÉTÉ

En nature de terre labourable, complantée en vignes et amendiers, avec petit bâtiment et puits, sise sur le terroir de Sisteron, quartier de Soleillet, contenant environ deux hectares douze ares quarante centiares, confrontant dans son ensemble les terres d'Entraix, rase, Donzion et chemin.

Mise à prix : Mille francs, ci. . . . . 1000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, Notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Mlle Marie MARTIN
ACCOUCHEUSE *de 1re Classe*
De la Faculté de Montpellier
Lauréate médaillée des Hopitaux de Marseille

A l'honneur d'informer le public qu'elle vient de se fixer à Sisteron.

Traverse de la Place
MAISON GASTIMEL

LOT principal év. 500.000 marcs, soit 625,000 francs en or	ANNONCE DE FORTUNE	Les LOTS sont GARANTIS par l'ETAT

Invitation à la participation aux
chances de gains
aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

10 Millions 746,990 marcs

seront sûrement tirés.

Dans ces tirages *avantage x*, contenant selon le prospectus seulement 112,000 billets, les *lots* suivants *doivent être forcément gagnés* en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le *lot principal* est év. 500.000 marcs.

1 Prime	300.000 marcs	21 lots à	10.000 marcs
1 lot à	200.000 marcs	46 lots à	5.000 marcs
1 lot à	100.000 marcs	106 lots à	3.000 marcs
2 lots à	75.000 marcs	206 lots à	2.000 marcs
1 lot à	70.000 marcs	782 lots à	1.000 marcs
1 lot à	65.000 marcs	1348 lots à	400 marcs
1 lot à	60.000 marcs	42 lots à	300 marcs
1 lot à	55.000 marcs	138 lots à	200.150 m.
2 lots à	50.000 marcs	35.327 lots à	155 marcs
1 lot à	40.000 marcs	8961 lots à	134, 104, 100
3 lots à	20.000 marcs	9249 lots à	73, 45, 21 m.

Total. . . **56,240** lots.

en somme : **56.240** lots parmi **112.000** billets de sorte que le nombre des numéros gagnants dépasse amplement la moitié des billets émis.

Le lot principal du 1· Tirage est de M **50,000**; celui du 2· Tirage M **55,000**, 3· M. **60.000** 4· M. **65,000**, 5· M. **70.000**, 6· M. **75,000**, celui du 7· M. **200,000**, et avec la prime de M· **300.000** éventuellement, M. **500.000**,

Pour le *premier* tirage, *officiellement* fixé, le
Billet original entier coûte francs 7·50
le demi-billet original » francs 3.75
le quart de billet original » francs 1·90

Les mises des tirages suivants, ainsi que la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le *prospectus officiel*, qui sera *gratuitement* expédié à tous ceux qui en font la demande.

J'expédie ces *billets originaux* garantis par l'Etat (*pas de promesses défendues*) avec le *prospectus* muni des *armes de l'Etat* même *dans les contrées les plus éloignées*, contre *envoi affranchi* du *montant*. Chaque participant reçoit de moi *immédiatement* après le tirage, la liste *officielle des lots*.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font *par moi directement* et *promptement* aux intéressés et sous la *discrétion* la *plus absolue*.

Chaque commande *peut se faire par mandat de poste*.

On est prié d'adresser tous les ordres immédiatement, *cependant jusqu'au*

29 Octobre crt.

à cause de l'époque rapprochée du tirage, en toute confiance, à

Samuel Heckscher Senr.,
Banquier à **Hambourg**. (Ville libre.)

Marché d'Aix
du 17 Juillet 1896.

Bœufs limousins	»	»»	a	»	»»
— Gris	1	42	à	1	47
— d'Afrique	1	20	à	1	30
Bœufs du pays	»	»»	à	»	»»
Moutons du pays	1	70	à	1	75
— de Barcelonnette	»	»»	à	»	»»
— de Gap	»	»»	à	»	»»
Moutons Africains rés.	1	53	à	1	58
— arrivage.	1	35	à	1	43
— Monténégro	»	»»	à	»	»»
— Espagnols	»	»»	à	»	»»
— Mètis	»	»»	à	»	»»
— Réserve	»	»»	à	»	»»

Savon des Princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette.
3 Grands-Prix, 20 Médailles d'Or.

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « **Saison d'Hiver** », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS

L'envoi leur en sera fait **aussitôt gratis et franco.**

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

MANUFACTURE de PLATRES-ALBATRES & CIMENTS
Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU, Architecte & **E. TRIDON**, Ingénieur-Constructeur

Direction : 17, rue du Louvre, PARIS

Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru.
Sulfate de strontiane.
Blancs impalpables *pour Fabriques, Papeterie, etc.*

Tous nos produits livrés franco en Gare de SERRES

VELOCIPÈDES PEUGEOT

Représentant :

HENRI MARTEL
Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon
DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

FABRIQUE
DE
PATES ALIMENTAIRES
Louis AUDEMAR
Rue Saunerie
SISTERON (B.-A.)

OUI OUI OUI OUI
LA VICTORIEUSE
EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR
TEINDRE SOI-MÊME
En toutes Nuances — Essayez-là
PAQUET Pr 10 LITRES
40c.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)
Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincailliers

CONFISERIE — PATISSERIE
Ancienne Maison Chrestian
Fondée en 1790

François MEYNIER
SUCCESSEUR
Rue Mercerie — SISTERON

Confitures et Fruits confits d'Apt

Spécialité de Nougat des Alpes

Articles pour Revendeurs

MERCERIE BONNETERIE
HENRI REBATTU
SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODÉRÉS

GRATIS PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN
Pour vulgariser nos magnifiques portraits au **crayon-fusain**, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de **100** francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. **TANQUEREY**, Directeur de la *Société Artistique de Portraits, 29, Boulevard des Italiens, Paris* (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait. *(Indiquer le journal où l'on a lu l'annonce.)*

Un Spécimen exposé dans nos Bureaux est visible
De 8 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE
LIQUEURS SUPÉRIEURES CUSENIER
A BASE DE FINE CHAMPAGNE
QUINQUINA CUSENIER
TONIQUE. **LE SEUL VRAI** APÉRITIF.
ABSINTHE BLANCHE CUSENIER
NATURELLE
A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

MACHINES A COUDRE
De Tous Systèmes
Bicyclettes en Tous Genres
ATELIER DE RÉPATIONS

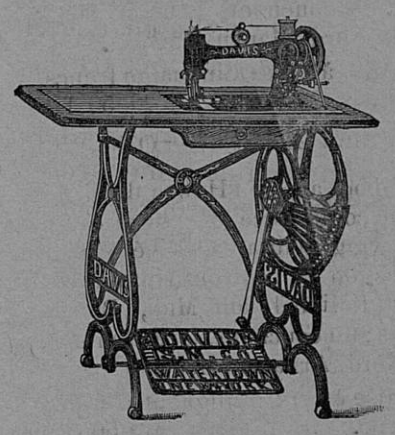

L. ROUBAUD
HORLOGER-ELECTRICIEN
Rue de Provence, SISTERON

Gazette des Chasseurs
Directeur : EMILE BLIN
à **FOURCHES (Calvados)**
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX, JOIE, ELEGANCE, BEAUX-ARTS
LA FAMILLE
500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 8 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE
PATRONS GRATUITS
(un par mois)
CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON
Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
Aug. TURIN

Travaux de Luxe
ET DE COMMERCE
IMPRIMES
POUR L'ADMINISTRATION
LABEURS
BROCHURES ET JOURNAUX
ÉTIQUETTES
Carnets à Souche

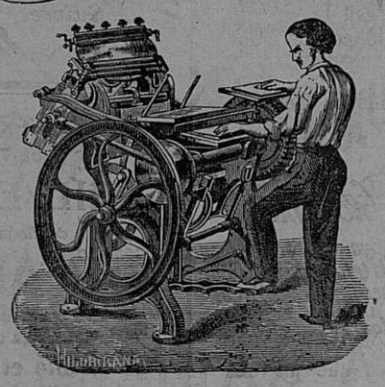

Cartes de Visites
ET D'ADRESSE
LETTRES DE MARIAGES
de Naissances et de Decès
AFFICHES
DE TOUTES DIMENSIONS
PROSPECTUS
Registres etc. etc.

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL
Garantis pur Raisin
Depuis 30 francs et au dessus

E. SARLIN
Rue Saunerie, SISTERON.

OUTILLAGE INDUSTRIEL & D'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à DECOUPER
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS** SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
TARIF-ALBUM (35 pages 1,200 gravures) Fco 0,85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTEUR BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire

© VILLE DE SISTERON